

## Un premier carnaval à la Villa Plaisance



La reine Angèle et deux de ses filles.

Un des résidents du CHSLD, Michel Cormier, a lancé l'idée d'organiser un Carnaval à la Villa Plaisance. Le comité Villa-Joie a aimé l'idée et, avec l'aide de bénévoles et de l'équipe de la Villa, a concocté une programmation pour l'occasion. Les 16, 17 et 19 février dernier, des activités ont été organisées pour célébrer ce premier Carnaval de la Villa Plaisance. Les duchesses furent : madame Angèle Cyr, représentante de Fatima, madame Élisabeth Cyr, représentante de Havre-aux-Maisons et Grande-Entrée, Madame Eva Cyr, représentante de Cap-aux-Meules et L'Étang-du-Nord, et madame Antoinette Deveau, représentante de Bassin et Havre-Aubert.

Le mercredi soir, lors d'une soirée Western très appréciée, la reine fut désignée par tirage. Il s'agit de madame Angèle Cyr. Pendant cette soirée, la joie était vraiment au rendez-vous. Employés et bénévoles s'étaient habillés pour l'occasion avec chapeaux de cowboy et chemises à carreaux. Musique, danse, cadeaux, petites bouchées sucrées, tout y était pour égayer l'événement. Merci et félicitations à tous ceux qui ont organisé ce Carnaval!

Nous tenons à souligner la grande participation des employés qui continuent à poser des gestes concrets pour rendre ce milieu de vie des plus agréables.

## L'AGRÉMENT ET LA CONTINUITÉ !

La Loi des SSSS oblige tout établissement à solliciter l'Agrément des services de santé et des services sociaux dispensés. L'amélioration continue de la qualité implique une notion de continuité dans le temps, d'une visite d'agrément à l'autre (cycle de 3 ans).

Ici, les travaux ont débuté en 2006-2007 avec la planification stratégique et la rédaction d'un document d'appui pour la première visite.

Du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2008, nous avons reçu 10 visiteurs qui ont fait le tour de 22 secteurs.

Le rapport final de 2008 nous a accordé l'agrément, mais avec des conditions à remplir avant septembre 2009 et une visite de suivi les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2010.

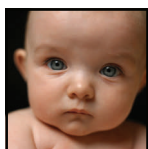
Le 10 mars dernier, nous avons reçu un rapport de suivi traitant de trois points concernant la salle d'opération et devant être rendus conformes d'ici le 1<sup>er</sup> août prochain. Le C.A. doit aussi poursuivre son travail en exerçant un leadership en matière d'amélioration de la qualité et en favorisant une culture axée sur l'amélioration de la qualité au sein de l'organisme.

Le Comité de direction doit aussi continuer sa démarche en encourageant et en aidant les équipes cliniques à surveiller leurs propres indicateurs de processus et les résultats sur une période donnée.

La prochaine visite d'Agrément se fera au printemps 2011. D'ici là, nous avons beaucoup de travail à faire pour améliorer les soins et services dispensés au CSSS des Îles.

Et ne l'oublions pas, il s'agit d'un processus continu!

## DES BONS COUPS À L'URGENCE



Le 9 mars dernier, nous recevions une représentante de l'Office québécois de la langue française qui faisait le suivi d'une première visite faite en 2009. Dans ce suivi, nous avons pu constater qu'un très grand travail a été fait afin de s'assurer d'avoir des affiches et des instructions en français pour des soins spécifiques à l'urgence. Ces traitements concernent particulièrement les bébés et les algorithmes. Cette francisation des informations permet une meilleure compréhension du personnel et rend donc les services plus sécuritaires.

Au fil des semaines, plusieurs activités sont faites dans l'établissement pour assurer la sécurité de tous et mettre en application le plan des mesures d'urgence. En voici un autre exemple, à l'urgence, les infirmières et employés ont rencontré Georges Sumarah, du service des incendies des Îles, afin que ces personnes soient mieux outillées pour réagir en cas d'incendie à l'hôpital.



## CHRONIQUE « PRÉVENTION »

## LE LAVAGE DES MAINS : UNE PRIORITÉ AU CSSS DES ÎLES !

Depuis le début mars, le bureau de santé du personnel ainsi que le service de prévention des infections se promènent sur les différents départements et dans toutes les installations afin de sensibiliser les employés à l'hygiène des mains. Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de tester votre lavage de mains à l'aide de notre lampe ultraviolet? Nous continuerons nos visites jusqu'à la fin du mois de mars, puis nous ferons un tirage de prix parmi ceux qui auront fait le test. À la fin de février, tous les employés et médecins ont reçu un sondage sur l'hygiène des mains. Merci aux 151 personnes qui ont répondu à l'appel et qui ont retourné le questionnaire rempli. Voici les résultats du sondage :



92% des répondants sont des femmes. Deux tiers des répondants ont 41 ans et plus.

28% occupent un emploi d'infirmière ou d'infirmière-auxiliaire; 23% proviennent des services techniques, secteur bureau, buanderie, cuisine ou sécurité; 22% sont dans la catégorie autres professionnels; 13% sont des préposés aux bénéficiaires ou des auxiliaires familiales; 3% sont des médecins et 4 % ont répondu autres.

Sur 151 répondants, 105 travaillent majoritairement dans le secteur hôpital, 23 au CLSC, 20 à la Villa Plaisance, 7 au CRDI, 3 à domicile et 8 à d'autres endroits.

96% affirment connaître les recommandations en matière d'hygiène des mains. Ils les appliquent souvent à 57%, toujours à 39% et parfois à 5%.

89% trouvent qu'ils ont assez d'informations sur le sujet.

**100% des répondants considère l'hygiène des mains comme étant un facteur important de transmission des infections.**

22% trouvent qu'il est difficile d'appliquer les recommandations, principalement par manque de temps.

30% pensent que leurs habitudes représentent un risque de transmission des infections.

Entre 65% et 76% pensent que leurs comportements sont des exemples positifs pour les collègues, les patients ou résidents, les visiteurs et les autres catégories d'emploi.

77% trouvent qu'il y a assez de publicité au CSSS des Îles sur l'hygiène des mains, 18% qu'il n'y en a pas assez.

84% considèrent que le CSSS des Îles met à leur disposition tout le matériel nécessaire.

71% des répondants se lavent les mains en entrant au travail.

72% se lavent les mains avant un contact avec un patient ou résident.

98% se lavent les mains après un contact avec un patient ou résident.

99% se lavent les mains après un contact avec des liquides biologiques.

91% se lavent les mains entre deux patients.

53% se lavent les mains entre deux soins différents chez un même patient.

90% se lavent les mains en sortant du travail.

83% se lavent les mains après avoir retiré des gants.

99% se lavent les mains avant un soin invasif.



88 personnes portent des bagues, 95 une montre, 11 du vernis à ongle et personne ne porte d'ongles artificiels.

Parmi les personnes qui portent des bagues, une montre ou du vernis à ongle, 53% pensent que cela n'a pas d'incidence sur la transmission des infections.

75% des répondants utilisent une crème à mains de façon régulière.

Parmi ceux qui utilisent une crème, 24% l'utilise une fois par jour, 32% deux fois par jour, 24% trois fois par jour, 16% quatre fois par jour et 11% cinq fois par jour.

46% des répondants mentionnent avoir déjà eu des problèmes d'irritation cutanée. Les causes rapportées sont principalement les lavages fréquents, la peau sèche, le papier ou le savon. La majorité des gens ont réglé ce problème en utilisant une crème à mains.

Soyez assurés que les commentaires et suggestions seront analysés par l'équipe de prévention des infections. Prochainement, vous verrez circuler une nouvelle politique sur l'hygiène des mains au sein de notre établissement. Cette politique regroupe les recommandations les plus récentes dans le domaine. Elle vise à uniformiser les façons de faire pour tous les employés et médecins. La collaboration de tous est importante afin de limiter le plus possible la transmission des infections nosocomiales.

Aïda-Dina St-Laurent, B.Sc.Inf., Conseillère en prévention des infections



## LE COMPOSTAGE

## SAVIEZ-VOUS QUE...

En plus de diminuer la quantité de déchets, composter vos restes de table contribue à combattre le réchauffement de la planète? Avec la fermeture de l'incinérateur des îles en octobre 2008, tous les déchets des Madelinots sont maintenant exportés sur le continent pour être enfouis à Victoriaville. Or, enfouir de la matière putrescible est très nocif pour l'environnement. En effet, lorsqu'elle se retrouve sous un amas d'autres déchets, la matière verte se décompose sans source d'oxygène ce qui entraîne la production de méthane (CH<sub>4</sub>). Le méthane est un gaz qui contribue 21 fois plus au réchauffement de la planète que le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>). Lorsque compostés, grâce à l'apport de l'oxygène, vos déchets de table produisent naturellement du gaz carbonique et ce, tout en se transformant en un compost utile à l'enrichissement du sol. Depuis que les déchets des îles ne sont plus brûlés à l'incinérateur, les dépenses encourues par la municipalité pour l'exportation des déchets sont à la hausse. En compostant, vous contribuez donc aussi à la bonne santé financière de l'hôpital et de la municipalité. En effet, vos déchets de table seront traités au centre de tri des îles et ce, à moindre coût. N'oubliez pas d'inclure dans le compost vos papiers mouchoir, essuie-tout, papiers bruns à main ainsi que vos boîtes de pizza souillées. Ces matières contiennent du carbone, ce qui enrichit grandement le compost produit aux îles. Le compostage se fera à l'hôpital, dès ce printemps. Surveillez la mise en place de bacs spéciaux près des escaliers de la cafétéria. À vous de jouer !



## LA GESTION DES RISQUES... ET LES MÉDICAMENTS À RISQUE

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la sécurité auprès des usagers et de la diminution des erreurs médicamenteuses, voici une **liste des médicaments à haut risque**.

Ces médicaments sont souvent fatals pour l'usager lorsqu'ils sont impliqués dans des erreurs médicamenteuses. Chacun d'entre nous se doit de les connaître, les reconnaître et de leur porter une attention toute particulière lors de leur prescription, dispensation, préparation ou administration.



Les **principaux médicaments à haut risque** sont :

- ◆ Héparine
- ◆ Insuline
- ◆ Narcotiques  
(ex.: morphine, hydromorphone)
- ◆ Électrolytes  
(ex.: chlorure de potassium, sulfate de magnésium)

Comme vous pouvez le constater, il s'agit de médicaments qui sont prescrits, manipulés et administrés à tous les jours, plusieurs fois par jour.

Quelques règles toutes simples sont à observer et permettent de diminuer les risques d'erreurs :

- Prescription lisible sans ambiguïté quant au nom du produit, de la dose à administrer, de la voie d'administration et de la fréquence.
- Saisie informatique de l'ordonnance conforme en tout point à l'ordonnance d'origine.
- Bonne identification du médicament lors de son prélèvement: concentration (mg/ml), la quantité requise (volume à administrer), mode d'administration (les 5 B).

Isabelle Daigneault,  
chef du département pharmacie

## ET PLUS ENCORE...



Toujours dans le cadre d'une prestation plus sécuritaire des soins et services, nous vous proposons l'utilisation de ces quelques outils pour éviter les erreurs liées aux médicaments similaires ou phonétiquement semblables. Une liste des médicaments similaires ou phonétiquement semblables a été établie. Nous vous recommandons d'en prendre connaissance et de la conserver dans un endroit visible sur les unités de soins, pour référence rapide.

Il est recommandé aux prescripteurs de toujours inscrire le nom du médicament au long, idéalement sous son appellation générique avec une posologie complète (dose, voie d'administration, posologie).

Une ordonnance verbale ne devrait être réservée que pour les cas d'exception. L'infirmière qui reçoit l'ordonnance verbale doit s'assurer de bien la comprendre et de la rédiger dans son intégralité. Elle doit **reconnaître** le nom du produit. Au besoin, faire répéter ou préciser. Tout ordonnance verbale doit être signée et datée et doit porter la mention du nom du prescripteur qui l'émet.

Isabelle Daigneault, chef du département pharmacie

## LA CONFIDENTIALITÉ, C'EST ESSENTIEL!



L'information confidentielle peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir de renseignements communiqués sur un répondeur, par courriel, dans un document, par le courrier intersites ou dans des discussions entre collègues. Pour protéger les renseignements confidentiels des oreilles ou des yeux non autorisés, il faut prendre des précautions, entre autres fermer à clé son bureau, déchiqueter ses documents, faire circuler les documents confidentiels dans une enveloppe cachetée (envoi sécurisé) et être discrets et prudents.

Et si l'information confidentielle vous concernait, comment agiriez-vous?

La confidentialité, ça nous concerne tous !

Gaétane Chevarie  
Archives

## LES ESCALIERS

Vous n'êtes pas sans savoir que les sorties d'urgence doivent toujours être libres de tous obstacles. En ce sens, il est strictement défendu d'utiliser les paliers d'escaliers pour y faire de l'entreposage. Vous saurez apprécier cette consigne en cas d'évacuation externe!



Blandine Vigneault, Hygiène et salubrité et mesures d'urgence



Centre de santé et de services sociaux  
des Îles

## DES EMPLOYÉS AU GRAND CŒUR!

Lors de la soirée reconnaissance Entraide 2009, les employés du CSSS des Îles ont obtenu un certificat de distinction. Celui-ci vient reconnaître la générosité du personnel de notre établissement. Année après année, vous faites preuve de générosité et de fidélité envers Centraide Gaspésie Îles-de-la-Madeleine. Ces dons ont une valeur inestimable et sont réinvestis en totalité aux Îles. Merci à vous tous!

## PETIT RAPPEL VERT



Une simple pratique pour sauver du papier et des arbres est d'utiliser le mode recto/verso lors de vos impressions. Tous les photocopieurs Xérox ainsi que plusieurs imprimantes du CSSS des Îles permettent le mode recto/verso. On peut programmer ce mode et automatiquement tous les documents s'imprimeront des deux côtés. Si vous avez besoin d'assistance, le service informatique peut vous aider.

Un geste simple, mais très important pour la planète.

Merci d'y penser!  
Danielle Richard



## AUTRES POINTS DISCUTÉS LORS DU C.A.

- ♦ Démission de la Dre Marie-Pascale Perrier, psychiatre
- ♦ Congrès annuel de l'AQESSS
- ♦ Démission de Yves Leblanc, membre du C.A.
- ♦ Rapports budgétaires
- ♦ Renouvellement du mandat du chef de département pharmacie
- ♦ Nominations de membres actifs au sein du CMDP
- ♦ Postes vacants au C.A et comités
- ♦ Léopold Cormier a été nommé administrateur du C.A. - Collège électoral « Population »
- ♦ Pierre Bousquet a été nommé membre du comité de vigilance et de la qualité des services
- ♦ Réorganisation des services au CLSC de Bassin
- ♦ Agrément
- ♦ État de situation du déficit
- ♦ Changement de nom du CHSLD
- ♦ Prochaine réunion : 27 avril 2010



## BIENVENUE

### AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS (Arrivés depuis le 19 janvier 2010)

Julie Bourgeois Agente administrative  
Léona Renaud, Technicienne en administration

Retrouvez-nous sur Internet!

[www.csssdesiles.qc.ca](http://www.csssdesiles.qc.ca)



Madame Evelyne Noël, résidente de la Villa Plaisance, a remis des cadeaux de Noël aux membres du personnel. Elle a elle-même tricoté ces lavettes à vaisselle. Les membres du personnel ont été très touchés par cette marque de reconnaissance et cette attention.

## RÉORGANISATION DU SERVICE DE PASTORALE

Depuis le 18 janvier 2010, l'horaire du père René Jomphe, animateur de pastorale, est le suivant :

lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30, à l'hôpital;

mardi, de 13h30 à 15h30, dans les foyers;

mercredi, de 13h30 à 15h30, à la Villa Plaisance;

samedi, de 8h30 à 12h30, à l'hôpital et à la Villa Plaisance.

Il est en congé le dimanche et le jeudi.

Le père Jomphe peut être joint sur sa pagette au numéro **418 937-3138, durant ses heures de présence**. Veuillez noter qu'il n'y a plus de garde en disponibilité pour le Service de pastorale. Par conséquent, si vous constatez que l'état ou la situation d'un usager nécessite la présence de l'aumônier, nous vous prions d'aviser le père Jomphe pendant ses heures de travail.



## LES NOUVEAUX-NÉS

Karine Gallant a accouché d'un garçon le 22 janvier.

Le 16 février, Isabelle Marchand et Nicolas Tremblay ont eu une petite fille, Ève.

Félicitations aux nouveaux parents!